

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 14 février 2020

11^{ème} Commission**N° CP-2020-2-11-3****Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – Prospective et Politique Européenne

STRATEGIE OR**CONVENTION 2020-2021 SUR LE FINANCEMENT ET LES ACTIONS DE
L'EURODISTRICT DE BALE DANS LE CADRE DE LA PROLONGATION DU
PROJET SOCIETE CIVILE**

Résumé : Le présent rapport vise à approuver le versement d'une participation complémentaire de 1 588,60 € à l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle (ETB) dans le cadre de la prolongation du projet INTERREG « Société Civile » dont l'ETB est partenaire et de valider la convention y afférente.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 24 janvier 2020.

L'Eurodistrict Trinationnel de Bâle (ETB) est partenaire, au même titre que le Département du Haut-Rhin, du projet INTERREG V Rhin supérieur « Société civile », depuis 2017.

Ce projet, porté par trois Eurodistricts, le Département et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, vise à développer le sentiment d'appartenance au Rhin supérieur en venant en appui aux porteurs de « microprojets » et en organisant des manifestations à même de susciter la rencontre de ressortissants des trois pays (forums citoyens, par exemple).

L'ETB ne disposant pas de fonds propres qu'il pouvait mettre à disposition pour ce projet, il a sollicité en 2017 ses partenaires réguliers, dont le Département du Haut-Rhin, afin de rassembler la somme de 109 755 €, essentiellement destinée à cofinancer le poste de chargé de mission à 60 % sur l'animation du dispositif « microprojets » et les frais afférents. A ce titre, une somme de 4 500 € pour ce projet a été versée par le Département du Haut-Rhin pour 2017, 2018 et 2019.

Le projet INTERREG V Rhin supérieur « Société civile » ayant été prolongé jusqu'en décembre 2021, des fonds complémentaires sont nécessaires pour le financement de la part de l'ETB. Le besoin de financement pour 2020 et 2021 s'élève à 37 420,62 €. La clé de répartition initiale entre les partenaires de l'ETB a été appliquée à ce montant, portant la contribution du Département du Haut-Rhin à 1 588,60 € pour les deux années. Ce montant sera versé pour moitié en 2020 et pour moitié en 2021.

L'engagement des partenaires à financer la partie de la prolongation du projet « Société civile » incombant à l'ETB fait l'objet de la convention jointe en annexe.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le financement et les actions de l'association ETB dans le cadre de la prolongation du projet INTERREG « Société Civile » 2020-2021,
- d'approuver la convention relative au financement et les actions de l'Eurodistrict Trinationnel de Bâle pour la période 2020-2021 jointe en annexe du présent rapport et de m'autoriser à la signer,
- d'autoriser le versement à l'ETB d'une participation complémentaire de 1 588,60 € dans le cadre de la prolongation du projet INTERREG « Société Civile » 2020-2021, soit un montant de 794,30 € en 2020 et un montant de 794,30 € en 2021, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants aux budgets primitifs concernés.

Ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire du Programme F812-65-048-6562-2678-114 du Budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT